

même le programme. Pour l'agriculteur, il n'y a point de morte-saison, point de chômage, et la grève ne l'atteint pas. Sa nourriture est saine et abondante.

C'est une façon élégante de résoudre le problème de la désertion de la campagne. Nous la proposons en exemple à tous ceux qui s'occupent de cette grave question. Les services patriotiques que vont rendre les instituteurs français, les nôtres et toutes nos institutrices de campagne peuvent nous les rendre. Il s'agit de répandre et de mettre l'idée en pratique.

Nous ne constituerons un peuple solide, comme le dit S. Em. le cardinal Bégin et ses suffragants, que dans la mesure de l'énergie avec laquelle nous adhérons au sol des ancêtres, résistant à tous les souffles violents, à toutes les bourrasques, économiques ou autres, qui menacent de nous déraciner.

La terre que nos cultivateurs désertent est celle que leurs pères ont arrachée à la barbarie au prix de leurs sueurs et de leur sang pour leur transmettre comme un héritage devenu sacré. Dans les circonstances, c'est une sorte de trahison dont un peuple ne peut se rendre coupable sans forfaire aux devoirs dont tout citoyen est lié envers sa patrie.

Cultivateurs, restez attachés à la terre qui a fait notre force et qui demeure notre grand espoir. Nous devons nous efforcer de rester un peuple essentiellement agricole.

P. BOUSQUET.

[*Le Messager de St-Michel.*]

Questions et réponses

L'Eglise reconnaît-elle des droits aux ouvriers dans l'exercice du travail?

L'Eglise a toujours, non seulement proclamé, mais défendu les droits des ouvriers. Léon XIII, Pie X, Benoît XV ont spécialement protesté contre leur violation et en ont pris ouvertement la défense.

Pourquoi l'Eglise reconnaît-elle des droits aux ouvriers?

Parce que le contrat de travail repose, comme nous l'avons dit sur la justice. Et c'est précisément la justice qui confère des droits aux ouvriers et qui défend qu'on les viole jamais.

Pourquoi donc tant d'ouvriers regardent-ils l'Eglise comme une ennemie?

Parce qu'ils se trompent sur les intentions de l'Eglise et le but qu'elle poursuit.

Les ouvriers auraient donc tout intérêt à se mettre du côté de l'Eglise?

Évidemment, car nulle part ailleurs ils ne trouveront une protection plus stable, plus désintéressée et plus puissante.

L'Eglise reconnaît-elle également des droits aux patrons?

Oui, pour la même raison qu'elle en reconnaît aux ouvriers ; car la justice est pour ceux-ci comme pour ceux-là, et oblige également les uns et les autres.

N'y a-t-il pas contradiction entre les droits des patrons et les droits des ouvriers?

Non ; parce que ces droits sont réglés de part et d'autre par la justice qui ne peut se contredire elle-même. C'est, en effet, le propre de la justice de fixer à chacun sa part. Sans la justice il y aurait conflit entre les soi-disant droits des uns et des autres, parce que les droits respectifs ne seraient réglés que par des volontés humaines nécessairement divergentes et contraires. Avec la justice, il ne saurait y avoir de conflit, parce qu'il n'y a plus qu'une seule volonté, celle de Dieu, qui règle tout équitablement. Alors ce ne sont plus les hommes qui se disputent à qui aura davantage ; c'est Dieu qui attribue à chacun ce qui lui revient. De là l'ordre et la paix sociale.

Légende et réalité

Un petit diabolin s'était mis en retard pour rentrer en enfer. Ça se comprend.

Satan le fait comparaître ; et d'un ton féroce :

— Qu'as-tu à dire pour te justifier ? Parle.

— Je travaillais, fait l'accusé d'un air tout penaud, à empêcher un voleur de rendre ce qu'il a pris injustement

— Innocent, rugit Lucifer, ne sais-tu pas que tu perdais ton temps ? Voit-on les voleurs restituer ? ... les calomnieurs réparer ? ... On te croirait créé d'hier, pauvre naïf ! ..

* * *

Un autre démon, coupable lui aussi d'avoir réintégré le logis en retard, comparaît à son tour.

A son allure piteuse en devine qu'il a conscience de la fredaine et que son cas n'est pas clair.

Pour excuse, il allègue qu'il a travaillé à fermer la bouche à un voleur, mais n'a pu empêcher de demander à ses héritiers de rendre le bien mal acquis.

— Sois tranquille, réplique Satan, au lieu d'un damné nous en aurons quatre !

Vos yeux sont en sûreté sous mes soins. J.-A. McClure, O.D. 109, rue St-Jean.